

Zeitschrift: Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève

Herausgeber: Société d'histoire et d'archéologie de Genève

Band: 15 (1972-1975)

Heft: 2

Rubrik: Communications présentées à la Société en 1973

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Faits divers

PUBLICATIONS. — La Société d'histoire et d'archéologie a fait paraître deux volumes en décembre 1973, soit : *Vie religieuse et réforme ecclésiastique dans le diocèse de Genève pendant le grand schisme et la crise conciliaire (1378-1450)*, de Louis Binz, qui forme le tome XLVI de ses *Mémoires et documents*, ainsi que la première livraison (1972) du tome XV du *Bulletin*.

BIBLIOTHÈQUE. — La Société a reçu en 1973 par voie d'échange ou par dons 23 volumes, 75 fascicules de revues et 11 brochures. Elle a remis en outre 267 fascicules de revues à la Bibliothèque publique et universitaire.

Communications

présentées à la Société en 1973

1463. — 25 janvier 1973.

Dix ans de fouilles au Lètoon de Xanthos, 1962-1972, par M. Henri METZGER.

Jusqu'à ces dernières années, le Lètoon de Xanthos en Lycie était peu connu. Les sources littéraires sont en effet fort minces à son sujet — la meilleure étant la 6^e Métamorphose d'Ovide — et les vestiges visibles étaient peu spectaculaires. Découvert par des voyageurs en 1841, il retombe une première fois dans l'oubli jusqu'en 1884, année où les épigraphistes autrichiens le redécouvrent. Puis c'est de nouveau l'oubli jusqu'en 1962, date à laquelle la mission française, conduite d'abord par MM. Demargne et Devambez et actuellement par M. Metzger, après avoir fouillé la ville de Xanthos, s'attaque au Lètoon.

Les bâtiments découverts jusqu'à présent consistent en deux temples, l'un ionique et l'autre dorique. On a trouvé dans ce dernier une mosaïque avec les symboles d'Apollon (lyre) et d'Artémis (arc et carquois). Un troisième édifice, plus ancien, renfermait des inscriptions en grec et en lycien. Un monastère s'est élevé sur les restes des temples, fait en grande partie de blocs de remploi. Enfin un nymphée, dont une partie est datée de manière sûre de 130 après J.-C., complète ce groupe de bâtiments.

Au Nord du site, de très nombreuses inscriptions sont apparues. L'état des fouilles dans ce secteur, où l'on ne travaille que depuis 1970, ne permet guère d'en dire plus. Pour l'instant, les parties les plus

anciennes de ce site semblent dater de la fin du VI^e s. avant J.-C., mais M. Metzger espère pouvoir remonter plus haut, en poursuivant ses fouilles en profondeur.

1464. — 8 février 1973 (assemblée générale).

Rapport du président (M. Denis van Berchem), du trésorier (M. Roland Cramer) et du vérificateur des comptes (M. Noël Genequand).

Election du comité pour 1973-1974 : M^{lle} Anne-Marie Piuz, présidente, M. Louis Binz, vice-président, M. Jean-Etienne Genequand, secrétaire, M. Jean-Pierre Bølsterli, trésorier, M. Jean-Daniel Candaux, commissaire aux publications, M^{lle} Catherine Santschi, MM. Denis van Berchem, Olivier Fatio, Daniel Paunier.

Hommage à Henri Delarue, par M. Denis van BERCHEM.

Publié ci-dessus, p. 84-88.

L'état actuel des recherches relatives aux ordres mendiants, par le R. P. Marie-Humbert VICAIRE, O. P.

Le P. Vicaire commence par rappeler les principaux travaux parus ces dernières années et les principales recherches en cours. Parmi celles-ci, il faut distinguer les recherches individuelles, telles celles du P. Gilles Gérard Meerseman, ou celles de Richard W. Emery qui concernent le plus souvent des ordres peu importants supprimés par le concile de Lyon en 1274, et les recherches collectives, colloques comme ceux de Fanjaux, dont s'occupe précisément le P. Vicaire, ou enquêtes comme celles entreprises par Michel Mollat à la Sorbonne — sur la pauvreté — ou par Jacques Le Goff à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, VI^e section — ordres mendiants et urbanisation en France.

La documentation mise à jour par ces travaux révèle les facteurs qui sont à l'origine et les causes de l'essor des ordres mendiants. Et d'abord les facteurs ayant influencé chez les premiers mendiants la pauvreté volontaire, qui n'est pas une condition sociale, mais une notion religieuse. On peut relever l'éremitisme, dont les conséquences sont l'itinérance (en désaccord avec la règle de stabilité) et le travail manuel. Puis l'imitation des apôtres, très importante chez les Dominicains. Enfin le prophétisme, particulièrement connu sous la forme du Joachimisme chez les Mineurs, mais qui existe aussi dans les autres ordres. Un autre aspect retient ensuite l'attention : les facteurs sociaux. On constate d'abord une coïncidence entre le nombre des couvents de mendiants et l'importance des villes. Inversement, on

peut aussi « classer » les villes dont l'importance est difficilement repérable par d'autres moyens. D'autre part, on constate que les villes les plus peuplées sont les premières à accueillir des frères. Quant à l'apport des frères à la société urbaine, il est important. L'évangélisation est forte, la pauvreté volontaire étant de bon exemple dans les villes où se trouvent les couches les plus pauvres de la société. La prédication des Prêcheurs, qui se fait en dehors de la prélature, a un grand succès. Enfin l'action des mendiants se fait encore sentir par celle des laïcs des tiers ordres : la société se transforme dans le sens d'une intégration à l'intérieur même de la ville. Cf. *Revue des sciences philosophiques et théologiques*, 57 (1973), p. 675-691.

1465. — 22 février 1973.

Les factums judiciaires genevois, par M. Jacques DROIN.

Sera publié en introduction au catalogue des factums genevois d'Ancien régime, qu'a établi M. Droin.

Malthusianisme et protestantisme, par M. Alfred PERRENOUD.

Si les calculs de Malthus relatifs à l'écart croissant entre l'augmentation de la population (géométrique) et celle des ressources de subsistance (arithmétique) et surtout les remèdes qu'il préconise pour éviter une catastrophe, célibat et chasteté, sont bien connus, les mesures réelles et la pratique le sont beaucoup moins. Les études démographiques entreprises par M. Perrenoud permettent de jeter quelques lumières sur ce sujet à Genève et de faire certaines comparaisons avec les résultats déjà acquis dans d'autres régions. Pratiquement, aux époques anciennes, la limitation des naissances se fait par le retard de l'âge au mariage des femmes, par la durée de l'allaitement et par une volonté délibérée. On a toujours considéré que ces pratiques étaient apparues en premier lieu en France au XVIII^e siècle et s'y étaient généralisées au XIX^e. Cette précocité de la France doit-elle être remise en question ? De fait, des régions réformées de Suisse et peut-être d'Angleterre semblent être très en avance sur la France. Pour Genève, les calculs de M. Perrenoud montrent une contraception en augmentation constante de 1650 à 1800. Ce comportement malthusien très précoce s'explique en partie par l'éthique protestante du mariage et de l'amour qui, en faisant ressortir la primauté du couple sur la procréation, porte en elle les germes d'une véritable politique d'économie conjugale. M. Perrenoud montre enfin, suivant les idées de Pierre Chaunu, le rapport favorable entre petit nombre d'enfants et niveau de culture, qui est source d'ascension sociale.

1466. — 8 mars 1973.

Le Conseil militaire et la garnison de la République, 1782-1789, par M. Jacques FORNEY.

Après la prise d'armes du 7 avril 1782, Genève est occupée par les trois puissances, France, Sardaigne et Berne. Le gouvernement légal est rétabli dans la cité où le maintien de l'ordre est confié, par l'Edit de pacification, à un régiment placé sous la direction d'un Conseil militaire, dépendant lui-même du gouvernement. Si la constitution du Conseil militaire n'a pas posé trop de problèmes, son fonctionnement étant prévu par l'Edit et son recrutement s'étant fait facilement, il n'en fut pas de même du régiment, qui eut de la peine à atteindre son effectif légal de mille hommes. Avant même qu'il y arrive se posa d'autre part le problème du logement : c'est alors que fut décidée la construction des casernes, actuellement rue des Granges 16, achevées en 1786.

M. Forney s'est livré à une minutieuse analyse sociologique du régiment, troupe et officiers. Il a étudié aussi l'emploi du temps de ce corps que l'on affectait à des tâches de « police frontalière », à défaut de celle pour laquelle il avait essentiellement été créé, le maintien de l'ordre, qui causa d'ailleurs sa fin : en décembre 1788, une petite manifestation populaire est dispersée ; mais le mois suivant, à la suite d'une hausse du prix du pain, une émeute éclate. Le régiment intervient, il est battu. Un nouvel Edit (février 1789) supprime alors le Conseil militaire dont le pouvoir fait retour au syndic de la garde. Le régiment lui-même est progressivement dissous.

Le catholicisme à Genève sous la Restauration: l'affaire du « Mémoire du Clergé » (1835-1844), par M. Jean-Pierre GAVILLET.

Publié ci-dessus, p. 25-54.

1467. — 22 mars 1973.

Un banquier chez les Helvètes, par M. Denis van BERCHEM.

Par Suétone, on sait que le père de l'empereur Vespasien, après avoir été responsable de la perception de l'impôt du quarantième en Asie, vint chez les Helvètes pour y pratiquer le prêt à intérêt et qu'il mourut dans notre pays. D'une inscription d'Avenches, on avait conclu à la nécessité de placer ce séjour au temps où Vespasien était enfant, soit avant l'an 20 de notre ère environ. M. van Berchem montre d'abord que cette déduction n'est pas obligatoire. Quand et pourquoi ce séjour, tels sont alors les problèmes à résoudre. Pour ce faire, il faut rappeler d'abord que la Cité des Helvètes est réorganisée sous le règne de Claude, en corrélation avec l'ouverture du Grand Saint-Bernard et du passage de Chillon, donc des routes conduisant d'Italie vers le Nord. D'autre part, Vespasien obtient en 41 le com-

mandement de la Légion II Augusta basée à Strasbourg : de là il peut donc voir les prémisses du développement de l'Helvétie. En 43, toujours avec sa légion, il participe à la conquête de la Bretagne, dont la mise en valeur amènera une nouvelle augmentation du trafic à travers l'Helvétie. M. van Berchem conclut de ces faits que ce doit être Vespasien qui fit venir son père dans notre pays à cette époque (41-43), pour y profiter du développement économique et y faire quelques bonnes affaires.

L'évolution de la rente urbaine à Genève au XIII^e siècle, par M. Maurice de TRIBOLET.

A paraître dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*.

1468. — 12 avril 1973.

Les chartes de franchises des comtes de Savoie, par Madame Ruth MARIOTTE-LOEBER.

Extrait d'un travail paru sous le même titre en 1973 (*Mémoires et documents publiés par l'Académie Florimontane*, IV) ; cf. ci-dessus, p. 163.

Entre la tradition et l'innovation: J. R. Chouet et l'introduction du cartésianisme à l'Académie de Genève, par M. Michael HEYD.

Publié ci-dessus, p. 125-153.

1469. — 10 mai 1973 (assemblée générale extraordinaire).

Election de trois membres correspondants : M^{me} Elisabeth LABROUSSE, M^{lle} Simone BALAYÉ, M. Robert M. KINGDON.

La société dans les romans de Madame de Staël, par M^{lle} Simone BALAYÉ.

Partant de l'idée que Madame de Staël s'intéresse au spectacle de l'individu aux prises avec la société, M^{lle} Balayé analyse *Delphine*, dont l'action se situe en 1790-1792, pour voir quelle image l'auteur donne de cette lutte. Autour des deux héros gravite une société représentée par les salons parisiens. A l'extérieur, la révolution existe, mais son écho ne parvient que très affaibli au travers des conversations de salon. Ces derniers sont rétrogrades et M^{lle} Balayé, après une analyse minutieuse des caractères des différents personnages qui y évoluent, ne voit, outre l'héroïne, qu'un seul personnage éclairé, incarnant la nouvelle société. La religion catholique est aussi rétrograde, le protestantisme par contre étant la religion du progrès. Cette société figée sépare les héros dont l'homme, Léonce, meurt, le conservatisme qu'il incarne étant condamné, comme meurt aussi Delphine. Seul survit Lebensai, l'homme éclairé.

1470. — 24 mai 1973.

Un énigmatique monument: la tour de Qalaat-Fakra (Liban), par M. Paul COLLART.

Publié dans *Syria*, 50 (1973), p. 137-161 et pl. 9-12.

Un nouveau fabricant de balances genevois, par M^e Colin MARTIN.

A paraître dans *Genava*.

31 mai 1973 (*Ascension*)

Excursion archéologique dans le Jura français, avec visites de Baume-les-Messieurs, Lons-le-Saunier (Hôpital et église Saint-Désiré) et Saint-Claude.

1471. — 8 novembre 1973.

Astrologie, millénarisme et confessions chrétiennes: l'éclipse solaire d'août 1654, par M^{me} Elisabeth LABROUSSE.

Fragment d'un ouvrage paru depuis lors sous le titre de : *L'Entrée de Saturne au Lion. L'Eclipse de soleil du 12 août 1654*, La Haye, Martinus Nijhoff, 1974.

1472. — 22 novembre 1973.

Nouvelles découvertes autour d'un colloque, par M. Paul WAEBER.

M. Waeber donne d'abord lecture d'une note de M. Sven Stelling-Michaud, empêché, présentant un premier bilan scientifique du colloque international sur Sismondi, tenu à Genève en septembre 1973.

Quant aux principales découvertes faites à l'occasion de ce colloque, elles portent essentiellement sur des manuscrits. Ceux de l'*Archivio Sismondiano* de Pescia tout d'abord, lettres reçues par Sismondi en très grand nombre, journaux intimes et autres documents familiaux, manuscrits de Sismondi également, tel cet inédit de 1814 intitulé « De l'ancienne constitution de Genève ». A la bibliothèque de Châteauroux, d'autre part, on a découvert un répertoire autographe des lettres écrites par Sismondi de 1813 à 1816, qui montre les énormes lacunes des éditions de la correspondance. Enfin à la bibliothèque de Genève, une copie de la « Statistique du département du Léman », ignorée malheureusement de M. Pappe et qui permet de compléter le texte du manuscrit autographe.

Sismondi et le groupe de Coppet face à l'esclavage et au colonialisme, par M. Alfred BERCHTOLD.

A paraître dans les *Actes* du Colloque international sur Sismondi, tenu à Genève en 1973.

1473. — 13 décembre 1973.

Le catéchisme de Charles Perrot (1566), par M^{me} Cosette ODIER-DUBATH.

Charles Perrot, pasteur à Moëns, paroisse dont faisait partie Genthod, de 1565 à 1567, a laissé en tête du premier registre d'état civil qu'il tint dans sa paroisse diverses notes du plus haut intérêt, C'est ce texte qu'a analysé M^{me} Odier. L'on y trouve d'abord une « statistique » de la paroisse, une liste des prédécesseurs de Perrot, quelques notes de type annalistique et la liste des habitants de Moëns, Magny, Genthod et Malagny. On trouve encore des directives que Perrot a rédigées pour ses successeurs concernant la manière de célébrer les cérémonies ou de régler les questions de discipline parmi les paroissiens. Mais la partie la plus intéressante de ce texte est le catéchisme qu'a rédigé Perrot. Il consiste en sommaires très brefs des commandements ou de la confession de foi, avec des parties en questions et réponses. L'étude qu'en a fait M^{me} Odier, par comparaison avec les catéchismes imprimés, montre qu'il s'agit là d'une théologie tout à fait calviniste, mais qui insiste spécialement sur la grâce et le salut. C'est l'adaptation à un milieu rural, qui comprend mal le français, du catéchisme de Calvin, préparé dans et pour un milieu urbain plus cultivé.

Les impressions d'un soldat zuricois en garnison à Genève après l'Escalade par M^{lle} Catherine SANTSCHI.

A paraître dans le prochain fascicule de ce *Bulletin*.

EXTRAIT DU RAPPORT FINANCIER
SUR L'EXERCICE 1973

Recettes

Cotisations et dons	Fr.	7.667,30
Intérêts du Fonds ordinaire	»	4.470,25
Intérêts du « Fonds Gillet »	»	1.175,70
Revenus divers	»	96,30
Bénéfice sur ventes de titres	»	549,05
Vente de publications	»	2.225,80
Subvention du Département de l'Instruction publique	»	15.000,—
Subvention de l'Université (pour MDG, XLVI)	»	12.000,—
Subvention de la SBS	»	20.000,—
	Fr.	<u>63.184,40</u>

Dépenses

Frais généraux divers	Fr.	5.071,35
Travaux d'archives	»	7.700,—
Frais de publications :		
— BHG	Fr.	11.000,—
— MDG, XLV (Tappolet)	»	18.433,50
	»	<u>29.433,50</u>
— Prélèvement s/provision à déduire	»	7.290,—
	»	22.143,50
Provision pour publications	»	15.000,—
Perte s/valeur d'estimation des titres au 31.12.73 :		
— Dossier ordinaire	Fr.	5.700,—
— Dossier Gillet	»	343,—
	»	<u>6.043,—</u>
	»	55.957,85
Excédent des recettes (bénéfice de l'exercice 1973)	»	<u>7.226,55</u>
	Fr.	<u>63.184,40</u>